

COMPTE RENDU REUNION
REPRÉSENTANTS de PROXIMITE
08/11/2022

INFORMATION DIRECTION :

A combien de salariés avez-vous proposé une rupture conventionnelle suite à leur refus de démissionner ?

La direction refuse de répondre à cette question.

La position de la CGT sur la rupture conventionnelle est claire : il s'agit d'une supercherie ! Le déséquilibre inhérent au contrat de travail fait que le salarié ne pourra pas imposer une rupture conventionnelle en lieu et place d'une démission (contrairement à celle-ci, la rupture conventionnelle oblige l'employeur à verser une indemnité de rupture). En revanche, l'employeur dispose de moyens de pression pour contraindre le salarié à rompre son CDI. Ainsi, la rupture conventionnelle n'offre aucun droit nouveau au salarié qui souhaite interrompre la relation de travail. Cette mesure répond uniquement à une demande patronale : se séparer d'un salarié sans motif, à moindre coût et en toute impunité ! En résumé : faire fi du droit du licenciement et du juge. Plusieurs départs de l'entreprise nous interrogent sur un possible détournement de l'utilisation de la rupture conventionnelle : en obligeant le salarié à accepter la rupture (harcèlement, menace sur l'emploi, dégradation des conditions de travail...) ou en déguisant des licenciements en rupture conventionnelle.

Chaque salarié qui se voit proposer une rupture conventionnelle a le droit de se faire accompagner. Pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CGT

FM SA

La CGT vous demande l'effectif de FM SA par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur

Au 30 septembre :

	CDI	CDD	Intérim	Stagiaire	Saisonnier	GEV
FM SA	192 (+1)	6 (+1)	1(=)	4(-1)	0 (=)	0 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande l'effectif de FM SA sur le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} collège au 31 août.

	Cadres	Tech, AM	Ouvr/Empl
FM SA	108 (+1)	89 (=)	1 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent.

Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM SA au 31 août (CDI, CDD, intérimaire) ?

	CDI	CDD	Interm
FM SA	188,7 ETP	6 ETP	1 ETP

Compteurs le plus haut et compteurs le plus bas pour le TAM à FM SA.

Au 16 octobre : Compteur le plus haut : +70,29 H

Compteur le plus bas : - 13,95 H

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM SA en CDI et en CDD sur le mois de septembre ? Détail des départs par motif et par CSP. Détail des entrées par service et par CSP.

Deux nouveaux CDI sur le mois de septembre et un départ (licenciement).

Concernant le licenciement, il s'agit probablement de la directrice en communication. La direction n'assume pas sa décision car, dans son compte rendu, elle indique que le motif du départ est non communiqué alors qu'en séance, la direction a bien précisé qu'il s'agissait d'un licenciement. Cette manière de faire nous interroge sur le respect des droits du salarié dans cette procédure.

Pourquoi n'avez-vous pas lancé de recrutement pour le remplacement de la directrice de la communication ?

Suite au départ de la directrice de la communication, une organisation transitoire a été mise en place. Des candidats extérieurs à l'entreprise ont été contactés mais n'ont pas donné suite. La direction se donne quelques mois pour poursuivre ses recherches.

FM LS

La CGT vous demande l'effectif de FM LS par type de contrats CDD, CDI, intérimaires, saisonniers et stagiaires, groupement d'employeur ?

Au 30 septembre.

	CDI	CDD	Intérim	Stagiaire	Saisonnier	GEV
FM LS	378 (+9)	34 (-3)	1 (-1)	6 (-3)	0 (-1)	0 (=)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande l'effectif de FM LS sur le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} collège au 31 août 2020.

	Cadres	Tech, AM	Ouvr/Empl
FM LS	213 (-2)	181 (+5)	12 (+2)

Entre parenthèse, la variation des effectifs par rapport au mois précédent

La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs de FM LS en CDI et en CDD sur le mois de septembre ? Détail des départs par motif et par CSP. Détail des entrées par service et par CSP

Entrées	Sorties	Motif des départs
10 CDI	1 CDI	Ruptures Conventionnelles
10 CDD	11 CDD	Fin d'apprentissage Fin de CDD

Là encore, concernant le départ CDI, la direction ne retranscrit pas ses propos dans son compte rendu. Quelles sont ses motivations à vouloir vous cacher la vérité sur les motifs de départs ?

Quel est l'effectif équivalent temps plein de FM LS au 30 septembre 2020 (CDI, CDD, intérimaire) ?

	CDI	CDD	Interm
FM LS	374,5 ETP (+9)	34 ETP (-3)	1 ETP (-1)

Compteur le plus haut et compteur le plus bas pour chaque CSP

AU 11/09/2022

	Compteur le plus haut	Compteur le plus bas
<u>Ouvriers/Employés</u>	+19,88 H	-3,36H
<u>Technicien, Agent de Maîtrise</u>	+61,99H	-59,70H

MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

La CGT demande un point sur les AT et MPI du site sur le mois de Septembre.

Pas d'AT, ni de MPI sur le dernier mois

Quel est le taux d'absentéisme sur la SA au 30 septembre 2022 ?

Quel est le taux d'absentéisme pour FM LS au 30 septembre 2022 ?

pour FM SA : 3.30%.

pour FM LS : 4.48%.

Le nombre de témoignages concernant une intensification de la pression mise sur les travailleurs est en augmentation, ce qui est la cause de plusieurs démissions. Nous vous demandons de cesser ces pratiques qui sont contraire à vos obligations de sécurité.

La direction dit ne pas être au courant de ces faits et invite les salariés qui subiraient ces pressions à se rapprocher de leur manager, service RH, ou service santé au travail.

La CGT a confirmé l'existence de ces pratiques et que le service RH n'est pas exempt de tous reproches en la matière. Salariés, si vous subissez des pressions managériales ou autres, vous avez des droits. Pour cela, rapprochez-vous de la CGT.

Pour nous contacter :

ELU RP TITULAIRE : FRANCK CREPEAU

ELU RP SUPPLEANTE : SANDRINE MENARD

Tel : 53872 ou 02.51.65.87.13

Mail : cgt.fleury.michon@wanadoo.fr

Cet affichage est disponible en libre accès sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://cgtfleury.michon.reference-syndicale.fr>

